

Découvrez pourquoi l'écriture inclusive est une absurdité linguistique !



– Qui es-tu ?
dit le·la petit·e prince·sse.
Tu es bien joli·e.
–Je suis un·e renard·e,
dit le·la renard·e.



Madame la Deputée, Monsieur le Député,

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Déjà plus de 40 000 signataires demandent au ministre de l'Éducation nationale de prendre clairement position contre l'écriture dite inclusive.

Impossible d'ignorer ces dizaines de milliers de **signataires** qui refusent de voir l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sacrifié par l'instrumentalisation de notre langue à des fins idéologiques.

L'écriture dite inclusive est une absurdité linguistique...

En voici l'explication par Claire Martinot, professeur de linguistique à Sorbonne Université et à l'INSPÉ de l'académie de Paris. Madame Martinot est également présidente de la CRL (Cellule de Recherche Linguistique).

Pour visionner la vidéo, [cliquez sur l'image ci-dessous](#) :



Comme le souligne Claire Martinot, en réalité, l'écriture dite inclusive ne devrait même pas faire l'objet de débat.

Puisqu'elle n'a pas de fondement historique, pas de pertinence linguistique, pas de cohérence sociale.

Sa diffusion menace pourtant les enseignements scolaires de nos enfants.

La situation est d'autant plus préoccupante que beaucoup d'enfants ont de grandes difficultés à maîtriser la grammaire et l'orthographe.

Nous savons que la baisse du niveau général est **un drame national**.

Nous ne pouvons pas ignorer les résultats des évaluations nationales de 6e qui ont été passées dans les établissements scolaires en janvier 2020 :

Type d'établissement	% d'élèves de 6e ayant une maîtrise insuffisante ou fragile en français
Privé sous contrat	5,0
Public hors éduc. prioritaire	10,3
REP	21,8
REP +	32,4

Source : DEPP, NOTE D'INFORMATION n° 21.03 (Janvier 2021) : Résultats des évaluations nationales de 6e passées en janvier 2020

Ni la baisse constante depuis 2000 des performances en lecture de nos élèves en classe de CM1, alors que la moyenne des autres pays de l'OCDE augmente.

Nos enfants sont, en lecture, parmi les derniers en compréhension de texte (Source : OCDE, *Progress in International Reading Literacy - Programme international de recherche en lecture scolaire (PIRLS)*).

Les 40 000 signataires demandent au ministre de l'Éducation nationale de **réagir avec vigueur et fermeté**. Une circulaire claire interdisant l'écriture dite inclusive et ses multiples graphies serait un premier pas pour enrayer la diffusion de cet "artefact" qui modifie la morpho-syntaxe de notre langue.

Vous avez les moyens d'agir !

Comment ?

1. **[Signez la pétition](#)** et rejoignez les 40 000 signataires qui refusent que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture soit victime de l'instrumentalisation de notre langue à des fins idéologiques !
2. Demandez au ministre de l'Éducation nationale d'établir une circulaire claire contre l'écriture inclusive.
3. **Soutenez la proposition de LOI n°3922** (accessible [ici](#)) du Député François Jolivet portant interdiction de l'usage de l'écriture inclusive pour les personnes morales en charge d'une mission de service public.
4. Diffusez notre action sur les réseaux sociaux.

Je signe la pétition

Si vous avez déjà signé, transmettez le lien vers notre pétition, et partagez-la sur vos réseaux sociaux !

Envoyez le lien direct vers la pétition à tous vos contacts :

<https://soseducation.org/petitions-mobilisations-collectives/contre-ecriture-inclusive>

Cliquez sur les images ci-dessous pour partager en 1 clic :



Un grand merci pour votre action.

Priorité à l'Éducation !

A handwritten signature in black ink, reading 'Sophie Audugé'. The signature is written in a cursive style with a horizontal line underneath.

Sophie Audugé,
Déléguée Générale de SOS Éducation